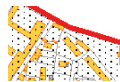


PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

TAUX D'AIDES AUX FAÇADES

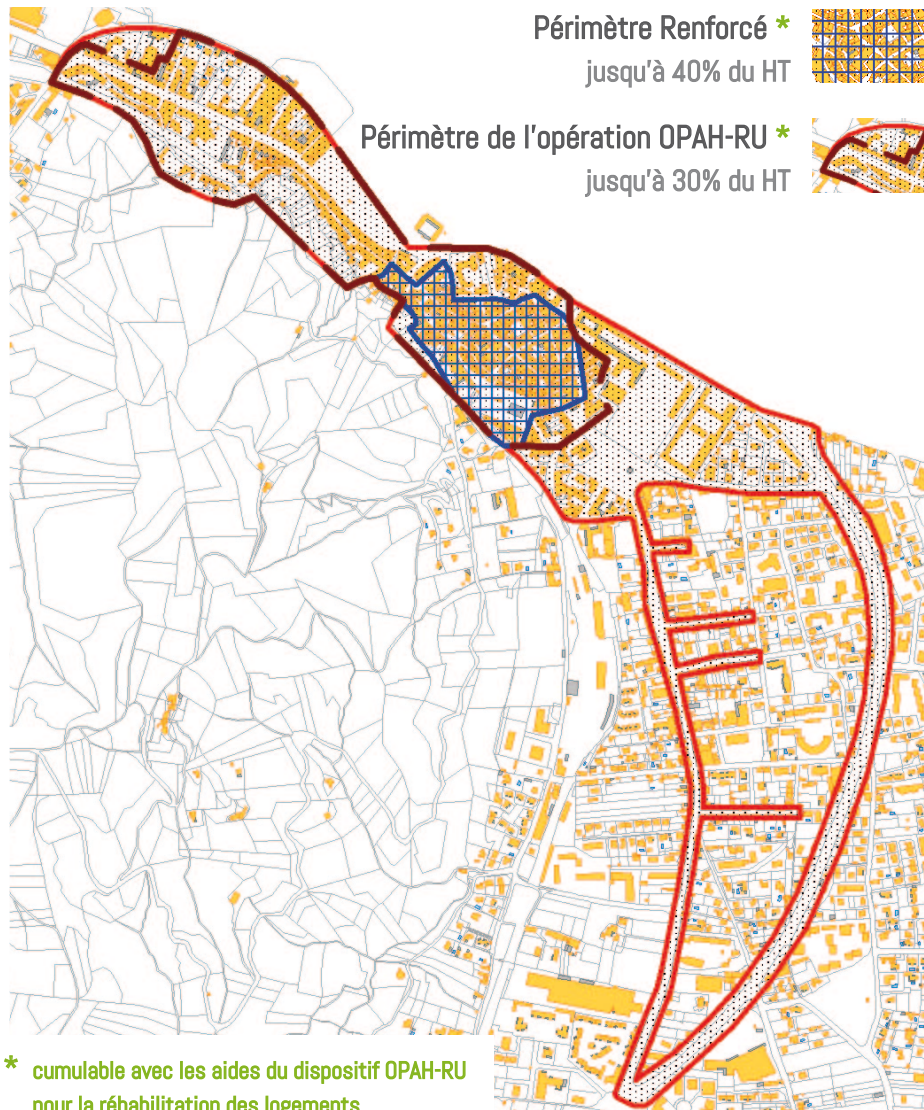
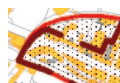
Aide façade communale
jusqu'à 20% du HT



Périmètre Renforcé *
jusqu'à 40% du HT



Périmètre de l'opération OPAH-RU *
jusqu'à 30% du HT



* cumulable avec les aides du dispositif OPAH-RU
pour la réhabilitation des logements

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

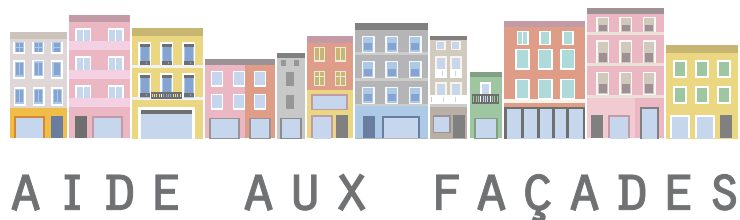
EN CENTRE ANCIEN DE TOURNON-SUR-RHÔNE



La Ville de Tournon-sur-Rhône
et ARCHE Agglo
vous aident à financer vos projets

- Façades
- Habitat dégradé et Rénovation thermique

AIDES CUMULABLES ET REVALORISÉES



AMÉLIORATION DE
L'HABITAT DÉGRADÉ
ET RÉNOVATION
THERMIQUE

TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADE

Aide Façade communale, sur le périmètre défini

20% du montant HT
(25% dans le secteur renforcé)



Aide Façade Agglo, sur le secteur de l'OPAH-RU

10% 15% ou 20%, selon le règlement,
dans la limite de 5000€

Renseignement et accompagnement gratuit
dans le montage de votre projet :

Contact :

Mail : c.glatz@solihha.fr ■ Tél : 04 75 07 39 51 (le jeudi uniquement)

DISPOSITIF OPAH-RU

Propriétaires Bailleurs

Propriétaires Occupants

Des aides pouvant aller de 20% à 80%

- cumulable avec les aides pour les façades -

Des aides revalorisées

jusqu'à la fin du dispositif en décembre 2018

Renseignement et accompagnement gratuit
dans le montage de votre projet :

Contacts :

Mail : opahru.tournon07@gmail.com ■ Tel : 04 26 78 78 78



**AIDES CUMULABLES SOUS RÉSERVE DE RÉPONDRE
AUX CRITÈRES IMPOSÉS PAR LES RÈGLEMENTS
DES DIFFÉRENTS FINANCEURS ET L'OBTENTION
DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES**

